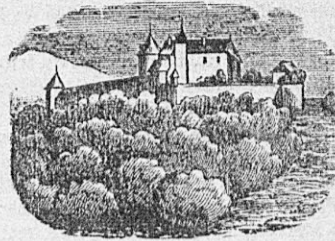




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 3 50
» 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

Nos abonnés sont priés de faire bon
accueil aux cartes de remboursements que nous
leur adresserons ces jours prochains.

Ceux qui préfèrent un autre mode de paiement
voudront bien nous le faire savoir immédiatement.

Nos abonnés de l'ÉTRANGER sont priés de nous
envoyer le montant (6 fr. 10 pour l'année, 3 fr. 30
pour 6 mois) par mandat postal ou en timbres-
poste jusqu'à fin février, s'ils veulent s'éviter une
interruption dans l'envoi du journal.

BULLE, le 3 février 1888

CHOSSES FRIBOURGEOISES

Nos tépelets sont dans la situation la plus comi-
que et la plus singulière qui puisse être imaginée, et,
à qui ne les aime pas, il faudrait vraiment beaucoup
de force d'âme et de charité chrétienne pour ne pas
s'en réjouir. C'est que, par ce temps de carnaval où
d'habitude on met son masque, le hasard a voulu que
nos phariens ne laissent pas tomber le leur, si solide-
ment attaché pourtant et depuis de si longues années.

Il y a longtemps que nous dénonçons cette hypo-
crisie impudente à l'aide de laquelle le parti liber-
tard s'est hissé au pouvoir, monopolisant à son profit
la religion, se réclamant de ses ministres, et profes-
sant à l'égard de ceux-ci une adoration qui, pour être
sincère, était trop voisine de l'aplatissement.

Aussi, qu'est-il arrivée?

Après s'être servi du prêtre comme d'un marche-
pied pour arriver au succès, les tépelets ont dédai-
gneusement rejeté l'instrument de leur fortune. Ils
se sont cru de force à voler de leurs propres ailes et
n'ont pu attendre davantage à secouer un joug que
seuls leur intérêt et la soif du pouvoir avaient pu
leur faire supporter.

Et plus, comme valets, ils avaient été humbles,
plus, une fois maîtres, ils se sont montrés insolents.
On sait le coup d'éclat par lequel ils ont débuté.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

LE DOIGT DE LA MORTE

PAR

CHARLES DIGUET

Il posa le doigt qu'il voulait couper sur le bord de la bière; le doigt se trouvant ainsi isolé, il passa son couteau en dessous, près de la première phalange, et rassemblant ses forces, dans l'attitude d'un homme qui désire couper une branche d'un seul coup, il entailla vivement la chair par un mouvement circulaire.

La lame était à peine entrée dans la chair qu'un cri aigu retentit!

La femme étendue dans son cercoeil se dressa et des gouttes de sang vinrent tacher le suaire.

A ce cri, et en voyant se lever le cadavre sur lequel il venait de porter une main sacrilège, le voleur fut pris d'effroi, et affolé, il jeta à terre son couteau et sa lanterne et s'enfuit hors du caveau plus pâle que la morte qu'il était venu pour dépouiller.

Il sauta par dessus le petit mur du cimetière et reprenant

Leur première victime a été celui-là même qui les a créés, celui qui les a faits ce qu'ils sont à cette heure. Ce n'est pas que nous approuvions l'œuvre de cet homme, nous n'en sommes certes pas suspects. Mais il est vraiment impossible de ne pas admirer, à cette occasion, les trésors de lâcheté et d'ingratitude que peuvent renfermer des âmes de tépelets.

Tel est donc l'évangile du parti libertard : se servir du prêtre tant qu'il peut être utile et pour autant qu'il obéit, — et, dès qu'il devient indocile, le châtier et au besoin le briser.

Voilà la fin du régime conservateur-catholique fribourgeois.

Elle est digne du commencement.

Nouvelles suisses.

Landsturm. — L'institution du landsturm est maintenant déjà sortie, dans la plupart des cantons, des limbes de la statistique et des contrôles pour entrer dans la période de l'organisation effective. Voici les chiffres connus jusqu'à présent, mais encore incomplets : Sont appelés au service militaire, c'est-à-dire armés, 2922 officiers, 5652 sous-officiers et 31,673 soldats ayant déjà servi; sont inscrits en outre 30,000 soldats n'ayant pas encore servi, de 45 à 50 ans, enfin 182,000 hommes, précédemment exemptés, de 20 à 45 ans, soit un total jusqu'à présent de 296,000 hommes.

Pèlerinage suisse. — Les pèlerins, au nombre de 350 environ, ont entendu, vendredi matin, la messe dite par Mgr. Mermillod dans Saint-Pierre.

Le pape a reçu les pèlerins, parmi lesquels M. Weck, représentant le gouvernement de Fribourg, et M. le chanoine Schneuwly.

Mgr. Mermillod a rappelé ce que la Suisse doit au pape et les adoucissements du *Kulturkampf*.

Le pape a énuméré ce que la papauté devait aux Suisses qui combattirent pour les pontifes; il a constaté la grande liberté dont jouissent actuellement les évêques suisses.

Il a donné ensuite sa bénédiction à la Suisse et a remis des médailles aux assistants.

la grande rue du village, se dirigea du côté de la mer. Était-ce une hallucination? Il se crut poursuivi par la morte. Malgré la bise froide qui soufflait, il sentait ses cheveux collés aux tempes par une sueur glaciale.

On a beau être résolu à braver la justice invisible et la justice humaine, l'homme, quel qu'il soit, est toujours profondément ému par ce qui touche au surnaturel. Or, le fossoyeur était venu violer une tombe, cherchant à voler la mort elle-même et il avait vu le cadavre se lever devant lui! La vie était soudain revenue, pour un instant peut-être, à animer cette dépouille mortelle afin de le châtier.

Longtemps il parcourut la grève comme un fou sans savoir où il allait. Puis peu à peu rassemblant ses idées il eut peur, non point de la justice invisible qui l'avait frappé de stupeur, car le fantôme ne le suivait pas, mais de la justice humaine qui allait découvrir son attentat. On ne saurait éviter la justice invisible qui est celle de Dieu, elle vous atteint partout; par contre, on évite quelquefois celle des hommes, ou par la fuite, ou par la ruse. Dominé par ce sentiment, il regagna sa maison. Les enfants étaient couchés, sa femme seule veillait auprès d'une braise presque éteinte.

— Qu'as-tu? demanda celle-ci en le voyant entrer. Cette question à laquelle il ne s'attendait point le rendit encore plus livide.

Il se crut perdu. Machinalement il se rapprocha d'un morceau de miroir qui se trouvait près d'une pelote et se regarda. Il eut peur de lui.

— J'ai froid! murmura-t-il, fais du feu!
Et il se laissa tomber comme une masse inerte sur une chaise. Fixant sans les voir les charbons qui se rallumaient peu à

Conférence agricole. — Dans le courant du mois d'avril aura lieu à Zurich, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Deucher, une conférence internationale au sujet de la question des primes à accorder pour l'élevage des taureaux reproducteurs.

Agents provocateurs. — Ensuite de l'enquête faite par le département fédéral de justice et police, sur les menées des anarchistes et des socialistes, le Conseil fédéral a interdit le séjour sur territoire suisse aux ressortissants de l'Empire allemand Alfred d'Ehrenberg, capitaine hors service, Pierre Emile Schopen, Ignaz Metzler et Christian Haupt. Il a, en outre, invité le gouvernement du canton de Zurich à faire compléter l'enquête sur certains points.

Militaire. — La réunion des délégués de la Société suisse des officiers comptait 76 délégués; toutes les sections étaient représentées, à l'exception de celles d'Uri, Obwald, Nidwald, Zoug, Grisons et Tessin.

La proposition de remplacer les cours de répétition de bataillon par des cours de régiment a été renvoyée aux sections pour étude.

Sur la proposition de Zurich, une réunion extraordinaire sera convoquée cette année pour discuter la question de la centralisation militaire. En attendant, les sections qui n'ont pas encore donné leur avis sont invitées à se prononcer.

Il a été décidé de contribuer pour 1000 fr. aux frais du monument du Grauholz.

M. Giuseppe Basso, jusqu'à présent vice-consul d'Italie à Genève, qui a été nommé consul en remplacement de M. le chevalier Gambini, démissionnaire, obtient l'exequatur du Conseil fédéral.

Berne. — Dans les élections communales de la ville de Berne, la liste radicale l'a emporté d'environ mille voix.

Le nombre des votants était de 4000.

M. le colonel Muller, conseiller national, a été élu président de la ville par 2499 voix, en remplacement de M. de Buren qui s'était désisté.

La liste radicale pour la municipalité a passé en entier; elle portait trois conservateurs.

Glaris. — Le Conseil d'Etat a élaboré un nouveau projet de loi sur les honoraires des fonctionnaires, d'après lequel les membres du gouvernement tou-

peu, il écoutait si on n'entrait pas. Son oreille était plus attentive que son regard.

Mais tout était bien tranquille et on ne frappa point à la porte de la hutte. Une heure après, l'homme se mettait au lit en tremblant comme si une fièvre subite se fut emparée de lui.

Pendant ce temps, la morte qu'un attentat odieux avait providentiellement arrachée au sommeil léthargique, se ranimait. Inconsciente de ce qu'elle avait souffert, et des phases par lesquelles elle passait, elle obéissait au fonctionnement animal qui reprenait son cours. L'air affluant dans le caveau, activait son retour à la vie, mais à mesure que l'être vital repaissait, l'affreuse douleur de son doigt coupé à moitié et pantelant, la torturait de plus en plus. Elle se leva de la bière dans laquelle on l'avait couchée, sans toutefois se rendre encore bien compte du lieu où elle se trouvait. Mourissant son pauvre corps aux planches demeurées là pour le scellement de sa demeure dernière, trébuchant sur les briques éparpillées à terre, elle gagna la porte du caveau. Une fois là, l'air humide et froid la pénétra si vivement à travers le suaire glacé qui l'enveloppait, qu'elle faillit s'évanouir. Ses pieds nus foulaient la terre boueuse.

De vagues lueurs éclairaient son cerveau.

Où était-elle? Que faisait-elle?

En marchant dans l'obscurité, elle heurta son doigt ballant à une croix de bois. La douleur atroce qu'elle en ressentit, la réveilla tout à fait et elle poussa un cri terrible.

Rien ne bougea dans le village.

Pour elle, elle se trouvait dans le cimetière. Mais pourquoi et comment à cette heure sans être vêtue?

Elle arriva aux deux marches par lesquelles on descendait

pas de mal aux quatre sergents, attendu qu'ils n'avaient pas tiré sur les rebelles.

A trois reprises, le cheick invita Gordon à le suivre; mais le général répondait toujours par un refus. Le cheick finit par perdre patience et, tirant son sabre, il en porta un coup à l'épaule du général. Gordon restait calme et n'opposait aucune résistance. On lui trancha la tête, qui fut portée au mahdi, à Omdurman; quant au corps, il fut enseveli près de la porte même du palais.

Le député Patrick O'Brien a été condamné à quatre mois de prison pour discours séditieux et le journaliste Hayden à trois mois.

CANTON DE FRIBOURG

La manifestation de dimanche passé en l'honneur de Léon XIII a eu lieu comme nous l'avions annoncé. Il est cependant malheureux que nos tépélets aient cherché à en faire leur chose à eux, alors que, au su de tout le monde, ils ont ce pape modéré et conciliant en horreur. Cela a jeté du froid dans le public qui n'a pas pris part à la manifestation. Trois conseillers d'Etat, plusieurs juges cantonaux libertards et même quelques tépélets membres du comité d'organisation ont brillé par leur absence. L'Etat s'était chargé de l'illumination de la Grenette; elle n'a pas été prête à temps. A-t-on fait exprès ou bien notre excellent intendat est-il seul en faute?

Industrie laitière. — Nous lisons dans plusieurs journaux l'annonce de la fermeture prochaine de la fabrique de lait condensé à Guin. Espérons que cette nouvelle ne se confirmera pas, car il serait vraiment fâcheux, dans les moments difficiles que nous traversons, de voir disparaître un établissement qui a rendu de si grands services à la contrée. Par le temps de fiscalité et de protectionnisme qui court, nous voyons de tous côtés les barrières s'élever, s'opposant à la sortie de nos produits laitiers. On n'aura rien de bon des négociations entamées pour le renouvellement du traité de commerce avec l'Italie, les exigences de ce pays étant extrêmes.

Station laitière. — Le laboratoire de chimie, attaché à la station laitière, postes centrales, au 1^{er} (anciens bureaux du ministère public), à Fribourg, entrera en activité le lundi 6 février courant.

Ce laboratoire a pour but :

1^o L'analyse du lait et de ses produits, ainsi que toutes les matières agricoles, cendres, sols, engrais naturels et artificiels, fourrages, eaux, vins, liqueurs, etc.;

2^o La recherche des procédés d'analyse et d'investigation du lait et de ses produits, ainsi que d'autres matières agricoles;

3^o L'enseignement des épreuves et essais du lait aux élèves de la station laitière et aux sociétés de fromagerie;

4^o L'analyse des substances alimentaires ordinaires.

Jusqu'à nouvel avis, le laboratoire sera ouvert les lundi, mardi et samedi de chaque semaine, de 8 h. à midi et de 2 à 5 h.

Le chimiste de la station laitière se tiendra à la disposition du public pour tous renseignements et analyses concernant la chimie agricole et alimentaire, ainsi que les questions laitières.

On pourra se procurer au laboratoire le règlement et le tarif général régissant cette institution. (Communiqué.)

La circulation est rétablie sur la ligne Yverdon-Fribourg. Les dommages matériels sont considérables. La machine qui a déraillé est, entre autres, hors de service. C'est une perte d'une soixantaine de mille francs pour la Compagnie.

Un accident qui aurait pu avoir des suites très graves a mis en émoi les promeneurs du grand pont. Au sortir du pont du Gotteron, l'équipage de M. H. a versé; le cheval s'est emporté et est venu s'abattre contre le mur de la promenade du jet d'eau. Le traîneau a été mis en pièces; M. H. s'est relevé avec de graves contusions; on dit qu'il a plusieurs dents cassées.

La semaine dernière sont parties 42 personnes du village de St-Aubin, se rendant au Havre, afin de s'y embarquer pour la République Argentine. Il y avait parmi elles un grand nombre d'enfants, dont plusieurs à peine âgés de quelques mois.

D'après le *Courrier de la Broye*, la fabrique de sucre de Hochdorf, canton de Lucerne, aura besoin de la récolte d'au moins 1400 poses de betteraves. Pour obtenir cette quantité, on fait appel aux agriculteurs des environs de Morat comme à ceux de toute la vallée de la Broye pour les engager à se livrer à la culture de la betterave. Les conditions que l'on offre paraissent favorables et il n'y a pas à douter qu'un certain nombre de nos agriculteurs ne profitent de l'occasion qui leur est offerte de se créer un nouveau débouché pour les produits de leur sol.

Le représentant de la fabrique de Hochdorf a convoqué dimanche dernier, à l'hôtel de la Couronne, à Morat, une réunion d'agriculteurs pour leur exposer les principales conditions de la culture de la betterave.

Le Réveil dit que ses renseignements lui permettent d'affirmer que la cause du maintien de la place d'armes à Colombier est en fort bon chemin. Tous les préavis qui devaient être donnés sont favorables. Il faudrait, pour douter du résultat final, qu'il se produisît au sein du Conseil fédéral un revirement subit que rien ne fait prévoir. La *Suisse libérale* ajoute que ses renseignements concordent absolument avec ceux du Réveil.

GRUYÈRE

Concert. — Dimanche 5 courant, notre habile directeur de musique, M. Herberhold, donnera dans la grande salle de l'hôtel des Alpes un concert qui promet d'être plein d'attraits. — M. Herberhold s'est assuré le concours d'un des premiers ténors de la Suisse, M. Haller, de Neuchâtel, qui se fera entendre dans cette soirée.

Les amateurs de bonne musique ne voudront pas manquer une si belle occasion, d'autant plus qu'elle ne se représentera pas de si tôt.

AGRICULTURE

Foires. — Rue, 30 janvier: Il a été amené sur le champ de foire du 25 janvier 532 têtes de gros bétail, ainsi qu'un nombre considérable de porcs de toutes grandeurs, à tel point que la nouvelle place de foire était comble. Depuis longtemps on n'avait vu autant de marchands étrangers, qui parcouraient la contrée depuis la veille.

Il va être créé à Moudon une station laitière qui serait en même temps une laiterie modèle et une école pratique. Il sera fait des essais sur le lait, le beurre, les fromages. La Confédération et le canton de Vaud s'entendront largement cet établissement si utile pour le canton.

Un grand concours agricole semblable à celui de Francfort en 1887 aura lieu cette année à Breslau (Prusse), du 7 au 11 juillet.

Anémie, pâles couleurs, faiblesse, ainsi que les maux de cœur, le manque d'appétit, le froid des pieds et des mains, la lassitude, la disposition aux frissons et refroidissements, disparaissent avec la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez, dont les effets splendides sont attestés par des milliers de certificats, 14 ans de succès constants et par les plus hautes récompenses aux expositions internationales de Paris, Vincennes, le Havre, Toulouse, Lyon, Boulogne-sur-Mer, en 1886 et 1887. (H31X) Eviter soigneusement les imitations et contrefaçons en exigeant sur chaque étiquette le nom du dépositaire général, Fréd. Golliez, Morat, et la marque des deux palmiers. En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries.

VENTE D'IMMEUBLES

Lundi 6 février prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de la Croix Blanche, à Albeuve, les soussignés exposeront à vendre, en mises publiques et sous de favorables conditions de paiement les immeubles et parts d'immeubles qu'ils possèdent, consistant en une belle et grande maison d'habitation, avec tannerie et tous ses accessoires, grange, écurie, en forêt et en montagne.

Ces immeubles et parts d'immeubles sont désignés sous les n^{os} 905a, 905b, 906a, 906b, 907a, 907b, 908a, 908b, 901, 903, 899 et 1063 du cadastre de la commune d'Albeuve; 946, 947, 948, 949, 981, 982, 983, 838, 945, 956 et 728 du cadastre de la commune de Montbovon; 232a, 232b, 233a, 233b de la commune de Neirivue et 1308 de la commune de Gruyères. Albeuve, le 21 janvier 1888.

Louis et Joseph PASQUIER

CONCERT

donné par M. HERBERHOLD, directeur de musique, avec le bienveillant concours de M. Emile Muller, ténor renommé de Neuchâtel, et de plusieurs amateurs de cette ville, à la grande salle de l'hôtel des Alpes

Dimanche 5 février.

Ouverture du bureau à 7 1/2 heures. — Commencement à 8 heures précises. — Programmes à la caisse.

Prix des places: Réservées, 1 fr. 50; premières, 1 fr.; secondes, 60 cent. On peut se procurer à l'avance des billets de places numérotées au café de l'hôtel des Alpes.

Défense de fumer. [67]

A l'occasion du carnaval, on trouve à louer un joli choix de COSTUMES à des prix modérés.

S'adresser au St-Michel, à Bulle. [72]

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE

A BULLE

Assemblée générale.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur dimanche 5 février 1888, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel des Alpes, à Bulle.

TRACTANDA:

- 1^o Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice de 1887.
- 2^o Rapport des réviseurs des comptes.
- 3^o Répartition des bénéfices.
- 4^o Nomination de trois réviseurs pour 1888.
- 5^o Nomination de deux membres du Conseil d'administration. (§ 15 des statuts.)

Les deux membres sortants sont: MM. Eugène GLASSON; Eugène WÄBER.

Ils sont rééligibles. Bulle, le 17 janvier 1888.

Au nom du Conseil d'administration, Le Président: P. PAQUIER

Pour assister à l'assemblée, le dépôt des actions doit se faire du 28 janvier au 4 février 1888, à la Banque même. [20]

Vente importante.

La commune de Vuissens, canton de Fribourg, ensuite d'autorisation du tit. Conseil d'Etat, exposera en vente, par voie de mise publique, une fleurie d'environ 900 chênes, située dans la forêt de Ougnet, de belle dimension et bonne qualité, d'une croissance d'environ 160 ans, d'une haute et belle exploitation.

La mise aura lieu audit lieu, le jeudi 9 février prochain, dès 1 heure du jour, aux conditions qui seront lues avant la mise et dont on peut d'avance s'informer, même par correspondance, auprès du soussigné.

Vuissens, le 20 janvier 1888. Par ordre: Secrétaire communal, Bauderet, Jean.

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, etc.

MM. A. BOSSON, L. KOEHLER, Alex. DESBIOLLES, à Bulle. [689]

GESSENAY La PROCHAINE FOIRE aura lieu le 7 février. L'AUTORITÉ MUNICIPALE

CARNAVAL

Grande salle de l'hôtel des Alpes, BULLE DANSE

Dimanche, lundi et mardi avec l'excellent orchestre Pfeiffer.

Comme toujours, M. Junod-Chaumontet, costumier, de Lausanne, sera à l'hôtel des Alpes, pendant toute la durée du carnaval, avec un grand choix de costumes

pour bals masqués, avec un assortiment complet de lous, barbes, etc. [66]

Carnaval.

Dimanche, lundi et mardi, 12, 13 et 14 février:

Bonne musique et danse à l'hôtel de Ville de Broc. Invitation cordiale. [64] RORADEY.

Edouard Dubois

boulangier, à BULLE, a l'honneur d'aviser le public qu'il vient de transférer sa boulangerie dans la maison de M. Placide REMY, ancienne boulangerie Müller. Il se recommande à la bienveillance du public qu'il tâchera de satisfaire de son mieux. [58]

CASSE E

au Guillaume-Tell, à Bulle. Invitation cordiale. Alphonsine DUBOIS. [70]

A VENDRE

A la Caisse d'amortissement, à Bulle, lots de Fribourg à 13 fr. Tirage des séries le 15 courant. Lots à sortir: 10 de 2000 fr.; 9 de 1000 fr. et 631 à 13 fr. [71]

